

Compte rendu du conseil municipal

18 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit octobre à 19h05 le Conseil Municipal de Vaucelles et Beffecourt légalement convoqué le 12 octobre 2017 s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Mathieu FRAISE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **11**

Etaient présents : Mesdames CALLAND Rosalie, DUVAL-DASSO Claire, GUILAIN Catherine, QUIEVREUX Sophie, Messieurs CATHERIN Sébastien, CHOLET Sébastien, DUMANT Christophe, FRAISE Mathieu, LEVIEL Guy

Absents excusés : Monsieur LEVIEL Nicolas et DALONGEVILLE Hervé

Le Conseil Municipal a désigné conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales Monsieur FRAISE Mathieu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité des voix POUR et signé le compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 11 mai, passe aux délibérations sous la présidence du Maire Mathieu FRAISE.

POINTS NECESSITANT UNE DELIBERATION

Délibération n°1 : Programmation du repas des Aînés et des colis de fin d'année.

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé : Pour le programme du repas des Aînés, plusieurs propositions sont à l'étude pour choisir la destination et la composition du menu. Après étude, l'ensemble du conseil s'est positionné sur une sortie au restaurant chez Jeannot à Etouvelles.

En ce qui concerne les colis de fin d'année, la même formule est reconduite pour cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité.

Délibération n° 2 : Travaux Année 2018.

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé : - Finalisation du dossier et réalisation de la réserve incendie sur les mois de janvier et février.

- Création de 2 poteaux rue du pas d'Ane .

- Une conduite d'évacuation sera posée sur le bassin récupérateur d'eau de pluie de la rue du calvaire.

- Aménagement du dessus de la réserve incendie avec une finalisation du projet à défaut de pouvoir démarrer les travaux.

- Réfection du puits rue haute par le chantier d'insertion et les employés communaux.

- Refaire le trottoir devant le 18/20/22 et 24 rue du calvaire suite à la dégradation effectuée par les bus et poids lourds sur l'accotement . Sera étudié après proposition écrite des riverains.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité les divers travaux proposés.

Délibération n° 3 : bons d'achats pour étrennes des employés de la commune

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé : Comme l'année précédente, le conseil choisit d'allouer aux employés communaux la somme de 100 euros à chacun correspondant aux étrennes . Cette somme sera allouée sous forme de « bons d'achats Carrefour ».

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix la somme correspondante aux étrennes des employés communaux sous la forme de « bons d'achats Carrefour ».

Délibération n° 4 : liste d'achat de matériels pour la commune.

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé : il est proposé une liste d'achats pour l'année 2018:

-1 caisse à outils + outils

-1 pelle, 1 scie, 2 balais de cantonniers

-1 meuleuse, 1 souffleur, 1 perceuse, 1 tronçonneuse.

-1 plastifieuse et 1 siège de bureau.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix, la liste des achats proposée.

Délibération n° 5 : Remboursement des frais avancés par les conseillers.

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé : Avance frais pour hébergement du site internet de la commune.

Soit un total de 38.26 € de frais avancés

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix le remboursement des frais avancés par Monsieur Hervé DALLONGEVILLE.

Délibération n° 6 : Réfection de la salle archive et également de la salle de l'étage

Rapporteur : Mathieu FRAISE

Exposé : Pendant cette période hivernale, nous aimerions effectuer les travaux de rénovation de la salle de l'étage et également de la salle archive.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix le déblocage de fonds pour les travaux de réfection de l'étage.

POINTS NE NECESSITANT PAS DE DELIBERATION :

N° 1 : Coupes de bois 2017-2018.

Monsieur Sébastien CHOLET invite l'ensemble de la commission à se réunir le dimanche 22 octobre à 9h00 afin de délimiter les parcelles. Un courrier sera également distribué à tous les habitants pour leur proposer une coupe de bois aux mêmes conditions que les coupes de l'année précédente.

recettes de l'année 2016-2017 évaluées à 2370 €

N°2 : Rendez vous à venir avec SCI rue du calvaire pour lotissement rue du calvaire.

le maire demande aux conseillers si ils ont des choses à exprimer et des volontés particulières sur ces terrains laissés à l'abandon. Aucune attente particulière ,un compte rendu verbal sera fait après entretien.

N°3 : Réserve incendie

Il ne reste plus qu'une réunion de chantier pour avoir toute les entités autour de la même table et les travaux débiteront début 2018

Toutes les demandes de subventions et tous les dossiers administratifs ont reçu une réponse favorable.

N°4 : Suivi des projets concernant les problèmes d'écoulement des eaux sur la commune.

le maire aimerait que la commission urbanisme et patrimoine se penche sur les différents endroits posant problème et que des réunions apportant des solutions se montent rapidement.

- rue de Mons , problème de pluvial (impactant les maison n° 1, 1 bis et 1 ter)
- rue du calvaire, problème de collecte des eaux de la rue et du champ en amont (impactant les n° 4c , 5 bis et 5 ter)
- rue du pas d'âne, problème d'écoulement d'eau de gouttière dans l'assainissement (impactant le numéro 14)
- rue du pas d'âne, problème de pluvial (impactant les maisons n° 8 et 27).

N°5 : date des vœux 2018.

la date des vœux 2018 a été arrêtée au dimanche 14 janvier 2018 à 11h dans notre salle des fêtes.

N°6 : Retour sur divers dossiers de la commission Sécurité.

- les panneaux d'entrées de village à uniformiser
- Achat d'un DSA
- Panneaux visuels du passage à niveaux.
- Voisins vigilants.
- Radars pédagogiques aux entrées de village sur la D65.

les dossiers sont en cours de traitement par son vice président Sébastien Catherin .

N° 7 : Retour sur la recherche des chemins communaux et sur un programme de remise en état de ces derniers.

N°8 : Révision de la liste électorale

une réunion est prévue le dimanche 2 décembre 2018 à 11 h .

seront présents, le maire représentant la commune, M FRAISE Mathieu, un délégué de l'administration désigné par le préfet, M LEVIEL Guy et un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance, Mme ROBERT Pascale.

une permanence sera tenue le samedi 30 décembre de 11h à midi pour le dernier jour des inscriptions de l'année.

N° 9 : Suite en cours de l'abattage des arbres dangereux sur la route de Bourguignon sur le trajet du bus scolaire.

N° 10 : Etude et mise à niveau des différents contrats SMACL.

meilleure couverture pour le même tarif.

N° 12 : Achat de mobiliers urbains sur la commune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire Mathieu FRAISE, est rappelé pour lever la séance à 20h40.